

PC 001 18) Aug/2024/cipm-DEMENG/arr-001/PAF/27/25/2024

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'OUEST  
DEPARTEMENT DU KOUNG KHI  
ARRONDISSEMENT DE DJEBEM  
COMMUNE DE DEMDENG  
SECRETARIAT GENERAL  
SIGAMP



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

WEST REGION  
KOUNG-KHI DIVISION  
DJEBEM SUBDIVISION  
DEMDENG COUNCIL  
GENERAL SECRETARY  
SIGAMP

### DECISION

N° 008 /D/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPMP-DDG/2024 DU 24 Mai 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02 /AANO/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPMP-DDG/2024 DU 25/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ENTREE NOTABLE FAMWOUO-CSI FAMWOUO-DEMKAM-DEMBOM AVEC BRETELLE FONEGOM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST ; EN PROCEDURE D'URGENCE.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEMDENG,

- Vu la constitution ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics
- Vu le Décret N° N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu L'Arrêté N° 000113 /A/MINDDEVEL du 24 Juin 2021 constatant l'élection du Maire à l'issue de la session extraordinaire du Conseil Municipal du 10 Juin 2021 dans la Commune de Demdeng, Département de Koung-Khi, Région de l'Ouest ;
- Vu La circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu La circulaire N° 00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2024
- Considérant L'Appel d'Offres dont la référence et l'objet sont mentionnés ci-dessus ;
- Considérant Le rapport d'Analyse du 23/04/2024 ;
- Considérant Le Procès-verbal N° 11 de la CIPMP de Demdeng du 24/04/2024 relatif à l'examen du rapport d'analyse et proposition d'attribution
- Considérant La Lettre N° 40/LC/C-DDG/SG/2024, du 25 Avril 2024 adressée à M le Directeur des ETS BOSHNI SARL pour la production des justificatifs des prix contenus dans son DQE dudit Appel d'Offres ;
- Considérant La réponse non satisfaisante des ETS BOSHNI SARL contenue dans sa Lettre N° 2024/009/L/BOSHNI/S /DG du 30/04/2024 ainsi que les pièces jointes ;
- Considérant La lettre N° 41/L/C-DDG/SG/2024, du 09/05/2024 à M. le Chef d'Agence régionale ARMP/OUEST au sujet de son avis technique sans réponse à cette date (voir Article 105, alinéa 3 du Code des Marchés Publics en vigueur).

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : La Lettre-Commande, objet de l'Appel d'Offres susmentionné est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribuée à l'entreprise **ETS TENE PASCAL, BP : 99 Bafoussam, Tél : 697 19 47 06**, pour un montant de **38 110 438**(Trente-huit millions cent dix mille quatre cent trente-huit) **FCFA TTC**, pour un délai d'exécution de **Trois (03) Mois**.

**Article 2.-** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

DEMDENG, LE **24 MAT 2024**  
LE MAIRE, AUTORITE CONTRACTANTE

- AMPLIATIONS :**
- DD MINMAP/KK ;
  - PDT/CIPMP-DDG;
  - ARMP/OUEST;
  - AFFICHAGE ;
  - CHRONO/ARCHIVES.



*Paul Francis Mband*